


L'aire métropolitaine bordelaise
économise, un territoire ressources



SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise
SCoT approuvé le 11 décembre 2025



EAU

Anticiper et répondre aux besoins actuels et futurs en eau

- Stations de pompage d'eau potable (projets et existants)
- Captages prioritaires et captages sensibles (SDAGE 2022-2027)
- Stations d'épuration ou de traitement des eaux usées
- Nouveaux champs captants (projets)
- Captage - périmètres de protection rapproché (projets et existants)
- Captage - périmètres de protection éloigné (projets et existants)
- Forages (projets et existants)
- Racordement des nouvelles ressources (projet)

ÉNERGIE

Économiser l'énergie et engager la transition énergétique

- Centrales photovoltaïques au sol
- Empreinte au sol des centrales photovoltaïques au sol
- Méthaniseurs / pyrogazéification
- Centres d'incinération connectés à des réseaux de chaleur
- Postes sources (existant/projet)
- Réseaux de chaleur sur Bordeaux Métropole (non exhaustif)

SOLS

Valoriser les sols nourriciers et préserver les ressources du sous-sol

- Potentialités de réseaux de chaleur sur les autres EPCI :
- à approfondir (non exhaustif)
- à étudier (non exhaustif)
- Poste de stockage d'énergie électrique
- Secteurs éligibles pour centrales solaires au sol [Document cadre en cours de validation]

CIRCULAIRE

Favoriser l'économie circulaire pour réduire les matières résiduelles en améliorant leur valorisation

- Recycleries (non exhaustif)
- Sites de traitement
- Centres de collecte pour les particuliers et professionnels

Favoriser l'approvisionnement par des modes de transport moins polluant et moins énergivore

- Voie fluviale
- Réseau ferroviaire conventionnel

AIR

Limiter la pollution de l'air

- Fond de plan
- Autoroutes et voies rapides
- Voiries principales
- Cours d'eau
- Périmètre de 30 mètres autour des cours d'eau
- Enveloppes urbaines
- Secteurs de constructions isolées